

Le Pilote

PORT-EN-BESSIN - HUPPAIN

Un port qui vit toute l'année



Journal municipal d'information



SOMMAIRE

Calendrier des expos.....	p. 2
Œuvres offertes.....	p. 3
Éditorial.....	p. 4 et 5

Vie de la Commune

Finances.....	p. 6
Urbanisme et travaux.....	p. 6 à 13

Fêtes et cérémonies.....	p. 16 à 18
Jeunesse et Sports.....	p. 19 et 20
Archéologie.....	p. 21
Informations diverses.....	p. 22 à 24

Histoire

Port-en-Bessin pendant la Seconde Guerre mondiale.....	p. 25 à 27
---	------------

Crédits photos : Pierre Guillaume (la Renaissance) Lydie Léostic (Ouest-France), et le Centre culturel de Port-en-Bessin-Huppain.
Directeur de la publication : Pierre-Albert CAVEY

CALENDRIER DES EXPOSITIONS 2020

CENTRE CULTUREL PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN

Du vendredi 10 janvier au 31 janvier : Roger LAMBERT, dessins.

Du vendredi 7 au vendredi 28 février : Philippe PICHARD, photographies et Vi-n-c-e-n-t, sculptures.

Du vendredi 6 au vendredi 28 mars : « les femmes » par PENELOPE, collages et dessins.

Du vendredi 3 au vendredi 24 avril : James LEDOLLEY, photographies Urbex.

Du vendredi 30 avril au vendredi 22 mai : Corinne NICOLAS, peintures.

Du vendredi 29 mai au vendredi 19 juin : Laurence JACOTOT, calligraphie et peintures chinoises.

Du samedi 27 juin au dimanche 26 juillet : Olivier PERRET, mosaïste.

Du samedi 1er au dimanche 30 août : Liliane BORDES, peintures.

Du vendredi 4 au vendredi 25 septembre : Philippe CHANTELOUP, peintures, illustrations.

Du vendredi 2 au vendredi 23 octobre : Albertine GUILLAUME, photographies.

Du vendredi 30 octobre au vendredi 20 novembre : exposition thématique en relation avec la manifestation annuelle : « Le Goût du Large, fête de la coquille St Jacques et des produits de la mer et festival Musique sous les embruns ». Serge GUARNIERI, sculptures et Richard CARNEVALI, photographies

Du vendredi 27 novembre au vendredi 18 décembre : Vincent LINGOUF, dessins et encres.

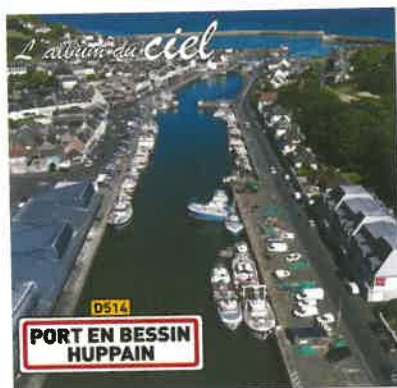
Vernissage : le 1^{er} jour d'expo soit le vendredi à partir de 18 h.

CENTRE CULTUREL PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN

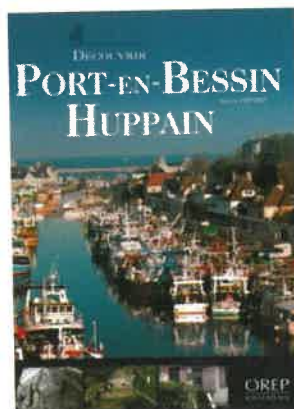
Du samedi 27 juin au dimanche 26 juillet : Olivier PERRET, mosaïste.

Du samedi 1er au dimanche 30 août : Ulrike VERRIER, peintures.

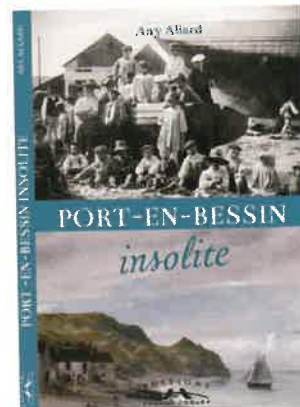
Vernissage : le 1^{er} jour d'expo soit le samedi à partir de 18 h.



L'ALBUM DU CIEL
prix de vente 5 €



DECOUVRIR
PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN
prix de vente 5,70 €



PORT-EN-BESSIN Insolite
Éditions Corlet

Ces 2 ouvrages sont en vente AU CENTRE CULTUREL
2 rue du Croiseur Montcalm





Œuvres offertes par les artistes à l'occasion de leur exposition à la ville de Port-en-Bessin-Huppain en 2019



Adèle Bessy



Cube - Erekosé



Jean Ostovany



La sphynge et le royaume
François Joly



Jérémy Van Cauteren - Urbex



Association Tea patch



Autour d'un bouquet
Christophe Noirot



Mouette - Michel Le Bas



Sylpho



Georges Goupy

LA GALERIE D'ART DU QUAI

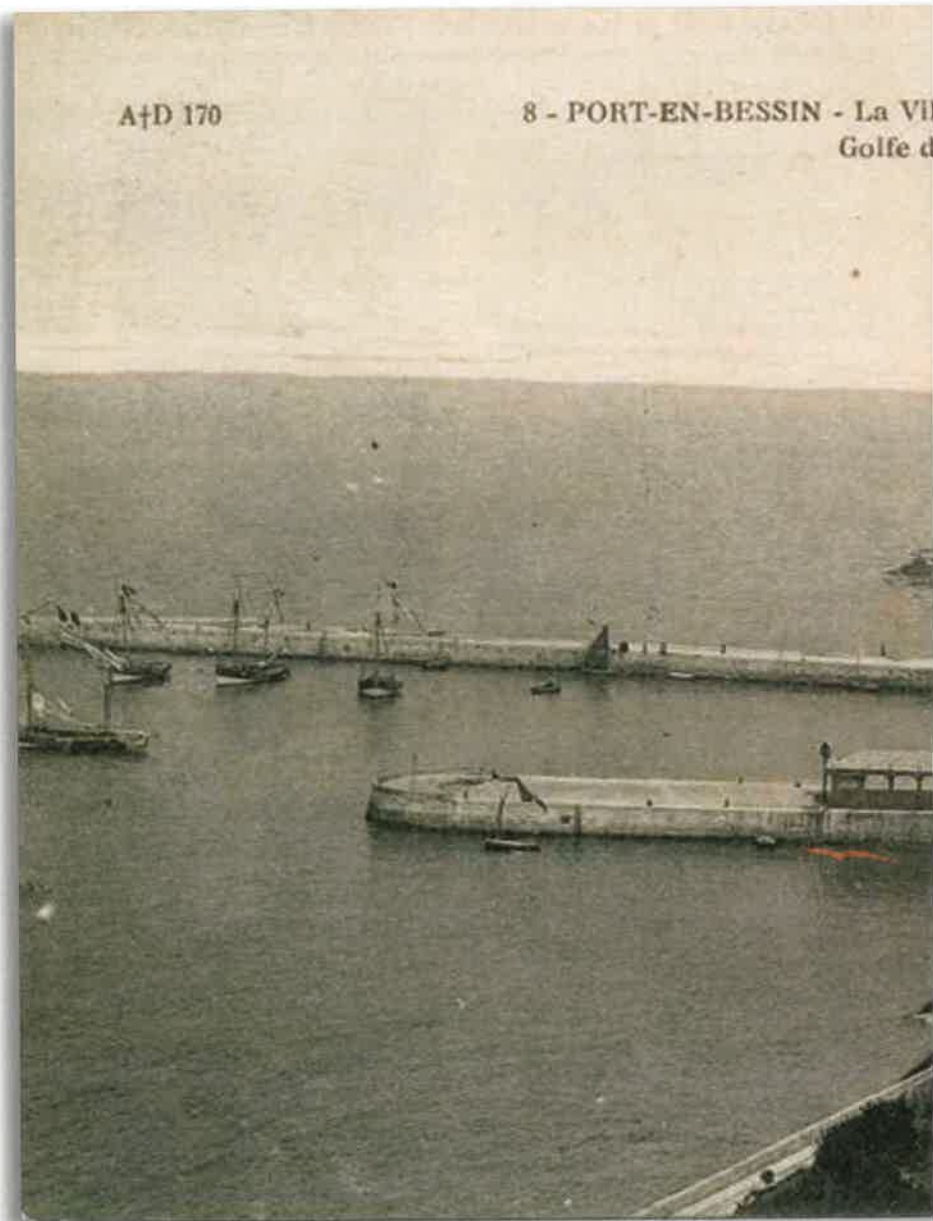
Voisine immédiate de l'office de tourisme, la galerie du quai profite d'un emplacement idéal. Cette année, nous y avons accueilli neuf artistes et association d'artistes différents qui ont présenté des oeuvres riches et variées. N'hésitez pas à pousser la porte de ce lieu d'exposition !



Les artistes qui le souhaitent peuvent réserver la galerie le temps d'un week-end, d'une semaine ou d'un mois en s'adressant au centre culturel.

2 rue du croiseur Montcalm
centreculturel@portenbessin-huppain.fr
02 31 21 92 33

le Pilote



Cette année encore, notre commune aura bénéficié d'une vitalité économique soutenue, avec la poursuite du renouvellement de la flottille, l'activité record sur l'aire de réparation navale, une fréquentation touristique en hausse, la continuation de nouvelles embauches de l'usine Piercan et l'arrivée de 70 emplois sur le site de la maison de retraite. Cette situation enviable est le préalable au développement de toute collectivité territoriale et au maintien de ses services publics.

Les équipes municipales successives se sont employées à ajouter à l'activité monolithique qu'était la pêche autrefois, d'autres sources d'emplois. Ce qui n'a pas empêché à notre Port de redevenir le 1^{er} port de pêche de Normandie.





2019



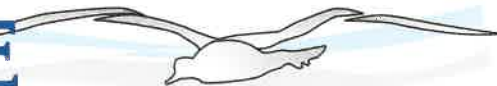
Dans cet environnement favorable, une incertitude apparaît avec l'arrivée prochaine du Brexit, mais les Portais ont connu à travers les siècles de nombreuses péripéties qu'ils ont toujours surmontées.

Je souhaite à notre commune la poursuite de son dynamisme économique, de sa prospérité et de sa qualité de vie ainsi que la préservation de son site authentique, vivant et extrêmement attachant.

Excellente année 2020 à toutes et à tous !

*Le Maire,
Pierre-Albert CAVEY*

le Pilote



FINANCES

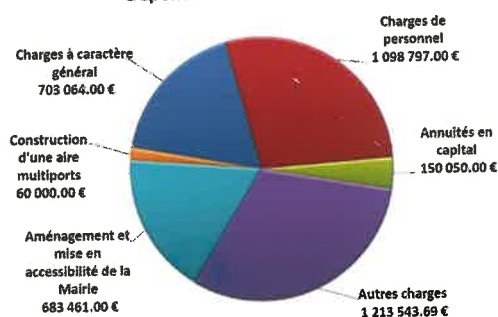
Budget 2019 - Pas d'augmentation des taxes

Comme toutes ces dernières années, les taux d'imposition de la commune n'ont pas augmenté – malgré les baisses de dotations – et nous avons pu poursuivre les projets d'investissements. Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, en particulier le chapitre des charges courantes et celui des dépenses de personnel.

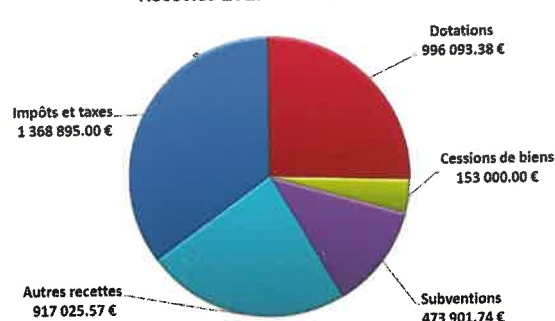
La capacité de désendettement de la commune est de 6 ans en 2019, pour un seuil d'alerte fixé à 12 ans. En 2019 deux emprunts se terminent ; en 2020, quatre nouveaux emprunts seront remboursés en totalité.

Le taux d'épargne nette de la commune (autofinancement net = ressources nettes de fonctionnement après remboursement des emprunts, pour financer des équipements) est de 159 276 €. La situation financière de la commune est saine.

Dépenses 2019 : 3 908 915€



Recettes 2019 : 3 908 915€



URBANISME ET TRAVAUX

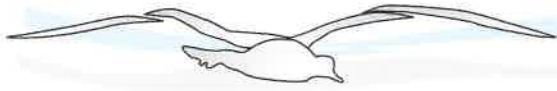
Les réalisations et les travaux en cours

➤ HLM – RUE DU ONZE NOVEMBRE

Le chantier de rénovation des logements rue et impasse du 11 novembre, rue des viviers et rue de la corderie, en tout 50 logements a débuté à la rentrée.



Le maître d'ouvrage la société INOLYA (précédemment LOGIPAYS qui a fusionné avec CALVADOS-HABITAT) procède actuellement à la réhabilitation thermique de son parc de logements avec le remplacement des menuiseries comprenant l'occultation avec la pose de volets roulants, le remplacement des portes d'entrée, la peinture des portes de garages, la réfection de l'enduit des façades sur un isolant, le remplacement des portes de services côté jardins, le nettoyage et la peinture des souches de cheminée en fonction de la façade.



➤ CITY STADE

C'est le conseil municipal des jeunes de la commune qui a porté ce projet d'aménagement d'un espace multisports. Situé sur l'espace loisirs communal rue du 11 novembre, ouvert au cours de l'été et inauguré le 28 septembre dernier c'est un lieu de rencontres et d'échanges utilisé par tous : jeunes de la commune en libre accès, dans le cadre des animations du centre de loisirs à chacune des périodes de vacances scolaires, par les jeunes fréquentant le local jeunes, les écoles de la commune et les jeunes de passage sur la commune.



D'une dimension de 23,90 m x 12,40 m cet espace multisports « FREESPORT » est équipé de panneaux de basket, avec en sus un panneau extérieur, de buts multisports demi-fermés pour le foot ou la pratique du hand, de cadres semi-ouverts pour buts multisports, de buts brésiliens inclinés, de poteaux et d'un filet pour pratiquer le volley-ball. Le tout sur un gazon synthétique type « Smash » avec du sable. Il y a également un panneau d'information pour les usagers, d'un assis-debout et d'une poubelle.

Cet aménagement est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Le montant de l'investissement pour la commune a été de 27 948 €, soit 56 % du montant HT de l'équipement. Une aide parlementaire (attribuée par M^{me} ATTARD) et une aide du centre national du Sport (CNDS) ont été perçues.

➤ EFFACEMENT RÉSEAUX VIEUX QUARTIER

Les travaux de réhabilitation des réseaux ont débuté le 6 janvier 2020 dans les rues Traversière, Michel Lefournier et rue de la Fontaine pour partie.

Avant de lancer la consultation auprès des entreprises pour ces travaux, des sondages ont été effectués au début du mois d'août pour connaître la nature exacte des sols. En parallèle les enquêtes pour analyser les raccordements chez les particuliers se sont poursuivies.

C'est l'entreprise CISE qui a été retenue pour réaliser ce chantier. La présence d'amiante justifie une organisation très réglementée des travaux.



Pour l'essentiel, ces travaux vont permettre de :

- Refaire à neuf les branchements d'eau potable des habitations et/ou commerces, en remplaçant le plomb par du PEHD et de déplacer les compteurs d'eau à l'extérieur des propriétés, afin d'en faciliter les relevés par le service de l'eau.
- Créer un nouveau réseau des eaux usées, rue Michel Lefournier, afin de séparer les eaux usées et les eaux pluviales.
- Réhabiliter le réseau des eaux usées et les branchements de la rue Traversière.

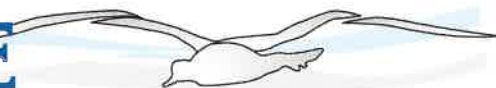


Suivront des travaux d'effacement des réseaux aériens sous maîtrise d'ouvrage du SDEC, pour une même durée mais principalement rue nationale et rue du nord. Ces travaux ne pouvaient pas se faire en même temps pour des raisons techniques et pratiques d'organisation du travail sur le terrain.

➤ PARKING RUE DES CHANTIERS

L'aménagement d'un parking de 4 places a été créé pour organiser le stationnement dans ce secteur tout en préservant les espaces verts.





➤ RUE DE VILLIERS

Les riverains de la rue de Villiers ont fait part à la municipalité de leur inquiétude face à la vitesse à laquelle certains véhicules empruntent cette route départementale.

Aussi, suite à ces remarques et après avoir étudié avec l'Agence Routière Départementale, les différentes possibilités, il a été décidé de mettre en place un rétrécissement de la voie et ainsi contraindre les automobilistes à réduire leur vitesse.



Des bordures ont été posées et des trottoirs créés au niveau des numéros 15 et 20 de la rue de Villiers.

Une signalisation provisoire adéquate a été installée. La pose des panneaux réglementaires sera faite par l'entreprise MARTRAGNY qui a réalisé les travaux.

Cet aménagement a bénéficié d'une aide du Département du Calvados puisque qu'il améliore la sécurité.

DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE pour un montant de 65 444,46 €

➤ CHEMIN DU CASTEL SUR HUPPAIN

Un tronçon de cette voie a été remis en état et des reprises de voirie ont été effectuées en complément.

➤ CHEMIN DU COLOMBIER

L'enrobé à l'entrée du chemin a été refait et un tampon remis à niveau.

➤ TROTTOIRS RD-POINT MONTGOMERY

Les trottoirs de l'entrée de ville ont été rénovés autour du rond point Montgomery.

➤ ACCOTEMENTS AVENUE GÉNÉRAL DE GAULLE



Les accotements Avenue du Général de Gaulle, du côté de la zone d'activités ont été remis en état, pour permettre le stationnement des véhicules légers dans de bonnes conditions. Sur cet accotement le stationnement des véhicules de plus de 3,5 t est interdit.



➤ ALLÉE DU GRAND BARACHOIS

Cet automne, la voirie de cette placette en mauvais état a été rabotée et un enrobé mis en place.

➤ ALLÉE RUE DU ONZE NOVEMBRE

Une allée piétonne qui avait été créée sur l'emprise du trottoir pour permettre le stationnement des véhicules et assurer la sécurité des piétons a été revêtue d'un bi-couche.

➤ REMPLACEMENT DE TAMPONS OU AVALOIRS

Rue du 11 Novembre, rue du Pollet, rue Nationale et rue du Nord.





LA VIE DE LA COMMUNE

➤ ÉCLAIRAGE PUBLIC



Le conseil municipal avait décidé en février 2017 de transférer la compétence éclairage public au SDEC du CALVADOS. Pour que ce transfert soit effectif, il fallait qu'un état contradictoire du patrimoine soit réalisé et approuvé par les deux parties SDEC et commune.

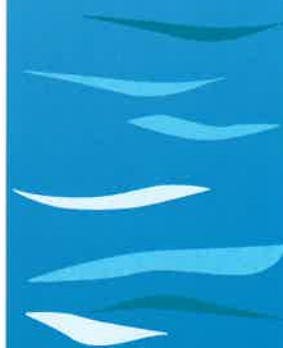
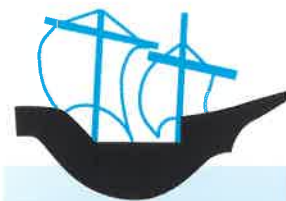
Fin 2018 le patrimoine d'éclairage public de la commune était ainsi composé de 688 foyers lumineux (lanternes ou projecteurs), de 28 armoires de commande sur socles ou poteaux pour une valeur de 660 490,29 €.

L'état des installations a été réalisé et un premier programme de travaux sur deux années a été engagé.

En 2019, les travaux prévus en cours ou à réaliser ont été : le remplacement de 4 armoires de commandes, le remplacement de 12 foyers type boule, le remplacement de 23 foyers énergivores et le remplacement de 6 horloges. Le montant de ces travaux est de 39 444 € HT, la participation de la commune s'élève à 21 694,20 €.

Pour 2020, il est prévu de remplacer 3 autres armoires, 36 foyers énergivores et 18 horloges pour un montant de 44 192 € HT et une participation de la commune de 24 305,60 €.

En sus de ces travaux de remise en état du patrimoine éclairage public des travaux d'entretien ont été effectués : Impasse des Mouettes remplacement d'un réverbère et pose d'un autre en supplément, le réseau d'éclairage public a été modifié rue Traversière, les vasques des foyers hors service remplacés quai Oblet, un réverbère avenue de Gaulle remplacé, comme dans la rue de Bayeux et des prises pour les guirlandes de Noël rajoutées sur des mâts.



le Pilote

➤ LAVOIR



Afin de faire cesser les nuisances autour du lavoir rue du nord et pour mettre en valeur ce patrimoine communal, une commande a été passée à la mi-octobre à la ferronnerie HAUDEGON de Saint-Loup-Hors pour fabriquer et poser un ensemble de grilles et un portillon d'accès au lavoir. L'ensemble sera galvanisé et thermolaqué. Cet aménagement devrait rapidement être installé, la fabrication étant en cours.

➤ RÉFECTION DU MONUMENT AUX MORTS

Lors de la séance du conseil municipal de juillet dernier, il a été décidé de prévoir la rénovation du Monument aux Morts devant l'église de Port.

Pour financer ces travaux d'un montant 14 159,28 €, une subvention a été demandée auprès de l'Office National des Anciens Combattants.

Nous n'avons toujours pas reçu de réponse.



LA VIE DE LA COMMUNE



➤ RÉAMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Comme prévu, la réunion de démarrage du chantier a eu lieu le 1^{er} février 2019 en présence de toutes les entreprises retenues et du cabinet d'architecte. Les travaux ont débuté par la construction de l'extension de la mairie avec sa verrière qui a été posée en septembre.

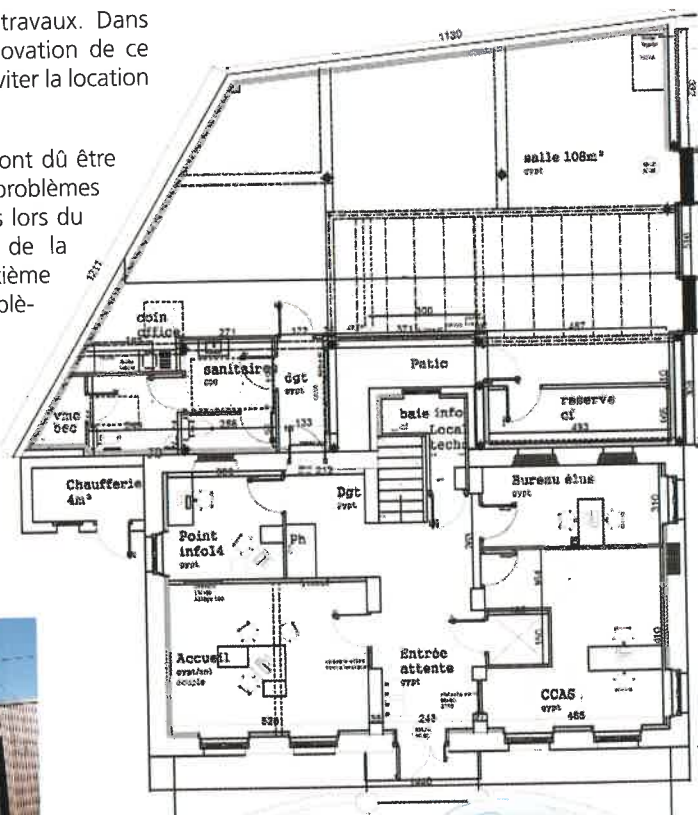
C'est dans cette salle de 100 m² qu'auront lieu les conseils municipaux, diverses réunions, les mariages et autres cérémonies, ainsi que des expositions en été. Cette salle sera accessible depuis le pignon de la mairie. Les travaux dans cette salle se terminent et seront réceptionnés à la mi-février, ce qui permettra d'y organiser des réunions et d'y célébrer les premières cérémonies de l'année 2020 déjà programmées.

Dans le bâtiment existant, les bureaux ont été déménagés à la mi-juin, tout a dû être vidé. À cette occasion les archives du deuxième étage ont été triées, classées pendant plusieurs mois avant de les déménager dans le bâtiment situé au n° 17 de la rue Docteur Camille Huet.

Tous les services sont regroupés depuis 7 mois dans ce bâtiment de la mairie et ce jusqu'à la fin des travaux. Dans l'enveloppe globale était prévue la rénovation de ce bâtiment également. Ce qui a permis d'éviter la location coûteuse et à fonds perdus d'algéco.

Au cours du chantier des modifications ont dû être apportées au projet initial en raison de problèmes techniques et/ou de mauvaises surprises lors du démontage de certaines cloisons ou de la dépose des fenêtres par exemple au deuxième étage, (les habillages ayant dû être complètement rénovés et isolés).

L'ascenseur a dû être déplacé, ce qui a entraîné une réorganisation des bureaux au rez-de-chaussée. L'accueil des usagers se fera donc dans l'ancien bureau du Maire, qui sera aménagé au 1^{er} étage.

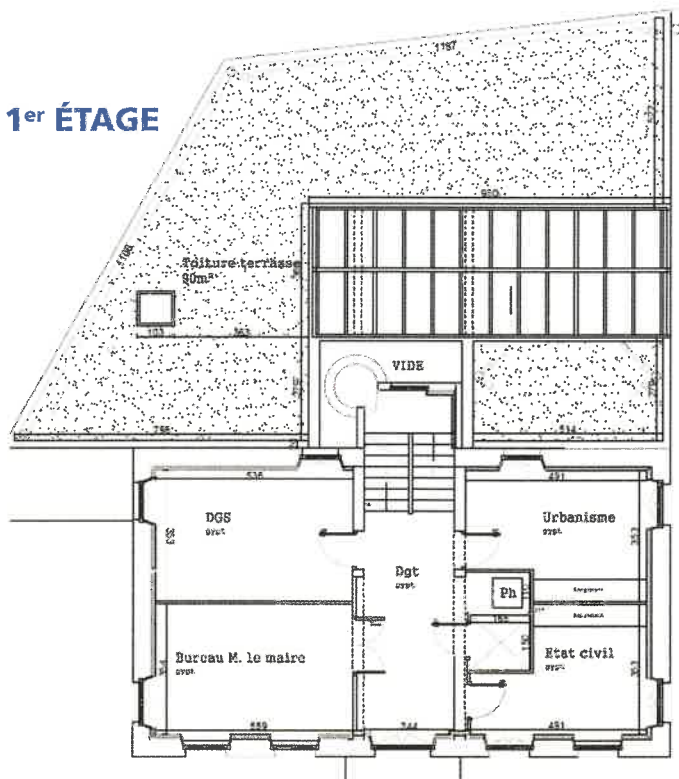


REZ-DE-CHAUSSÉE



LA VIE DE LA COMMUNE

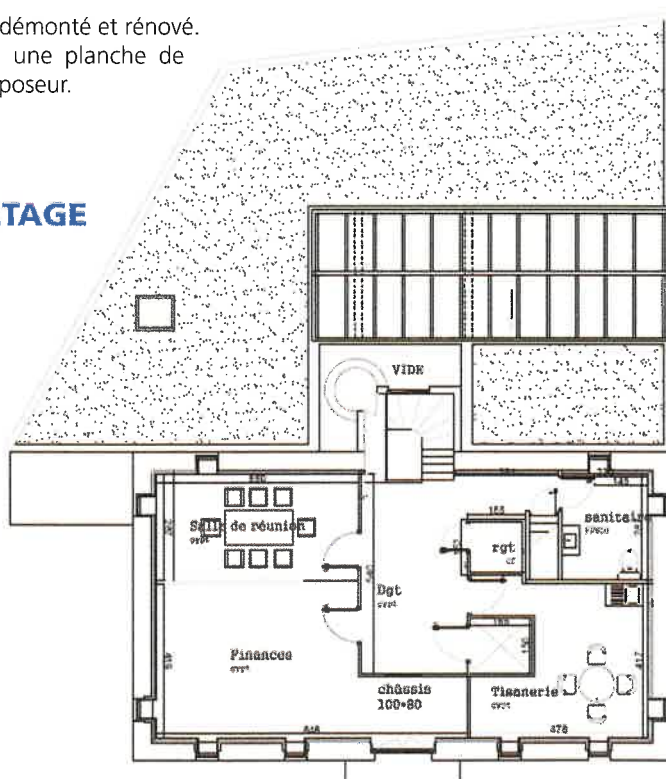
1^{er} ÉTAGE



Le plancher du deuxième étage a dû être renforcé avec la pose de deux poutrelles en acier (IPN) posées de façade à façade depuis l'extérieur du bâtiment fin octobre.

Le plancher de cet étage a été entièrement démonté et rénové. À cette occasion, les services ont trouvé une planche de parquet avec la date de 1870 et le nom du poseur.

2nd ÉTAGE



Sous l'ancienne chaufferie, une cave enterrée a été découverte. Elle a dû être comblée pour assurer la solidité de la structure et la création de la nouvelle chaufferie beaucoup plus petite.





La façade extérieure a été rénovée et la Villa Gaby a déjà retrouvé son cachet d'antan. La verrière permettra de profiter d'une vue sur l'arrière du bâtiment avec son élégante tourelle.



L'ouverture au public des bureaux rénovés aura lieu au début du deuxième trimestre de 2020. Les usagers pourront alors bénéficier de l'accueil au sein de la Maison France Service (Point Info 14 et maison des services publics) qui devra respecter les douze critères de la Charte Marianne :

Le **Point Info 14** permettra à chacun de pouvoir échanger directement avec diverses administrations, avec des connections possibles. Un personnel sera dédié à cette mission et accompagnera les usagers dans leurs différentes démarches.

Une porte ouverte sera organisée pour permettre à tous de découvrir ou de redécouvrir la « maison commune ».

Cette rénovation n'aurait pas été possible sans l'aide de l'État qui a accordé à la commune une subvention dans le cadre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) la somme de 220 000 € et l'attribution de 140 000 € du Département du Calvados dans le cadre du contrat de Territoire. Ces aides participent à hauteur de 58 % du montant de l'investissement hors TVA. La commune a réalisé un emprunt de 351 000 € pour financer la part restant à sa charge. Dans ce programme de travaux la rénovation des locaux du n° 17 de la rue Docteur Camille HUET, propriété de la commune, est incluse.

LES ENGAGEMENTS QUALITÉ



✓ DES DÉLAIS GARANTIS

✓ DES HORAIRES ADAPTÉS

✓ DES INFORMATIONS CLAIRES

✓ UN ACCUEIL COURTOIS

✓ UNE ÉCOUTE PERMANENTE



➤ PLUi



L'élaboration du PLUi s'est poursuivie au cours de l'année 2019. Après le conseil communautaire chacune des communes a été invitée à délibérer sur le projet arrêté de PLUi.

Notre commune a délibéré le 28 mai. Un avis favorable a été émis avec une liste d'observations et de demandes.

L'enquête publique a ensuite été ouverte à l'automne et chacun a pu s'exprimer dans le registre mis à disposition du public dans chacune des mairies ou en venant à la rencontre des membres de la commission d'enquête lors des permanences.

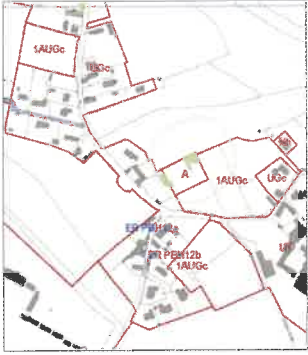
Le rapport de la commission d'enquête est consultable sur le site de de BAYEUX INTERCOM, dans la rubrique : aménagement du territoire/dossier enquête publique.

Le PLUi sera approuvé lors du conseil communautaire de fin janvier.

Des mesures de publicité seront obligatoires avant sa mise en application sur l'ensemble du territoire.

Pour notre commune, et pour toutes les communes du Littoral, il faut noter que l'application qui est faite aujourd'hui de la Loi Littoral a pour conséquence une réduction conséquente des zones constructibles imposée par les services de l'État.

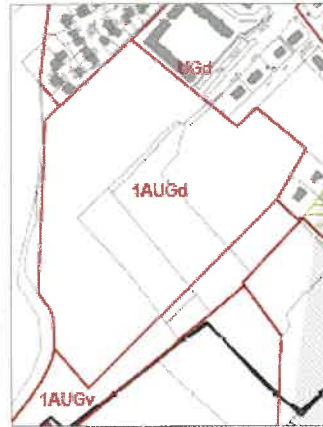
➤ PLUi (suite)



Sur HUPPAIN

Toutefois, plusieurs zones de développement de l'habitat ont pu être conservées sur l'ensemble du territoire pour favoriser l'urbanisation. Le PLUi est consultable en ligne sur le site de BAYEUX INTERCOM.

Des zones d'urbanisation sont prévues pour recevoir de nouveaux projets, pour certaines dès validation du PLUi.



Sur PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN

CIMETIÈRE : Jardin du souvenir et reprise des concessions cases columbarium

➤ JARDIN DU SOUVENIR

Comme la réglementation funéraire nous y oblige, la commission du cimetière composée d'élus, d'administrés et de techniciens a été réunie début juillet pour définir le meilleur endroit et faire un choix pour aménager un jardin du souvenir.

L'emplacement retenu est situé à l'entrée, à droite du 3^{ème} cimetière, côté parking Avenue de Gaulle.

La pose de la stèle et de la colonne (sur laquelle figurera le nom des défunts dont les cendres auront été dispersées) ont été réalisées.

Deux bancs en granit seront également posés.

Le revêtement de sol en béton désactivé sera fait dès que les conditions météorologiques le permettront, et le mur du fond enduit. Des plantations viendront agrémenter cet espace de recueillement.



Le règlement du cimetière va être modifié pour intégrer les conditions d'utilisation de cet espace, car la dispersion des cendres ne peut être effectuée sans une autorisation délivrée par le maire, sur présentation d'un certificat de crémation attestant l'état civil du défunt. La cérémonie doit se faire en présence d'un représentant de la famille ou d'une personne ayant qualité de pouvoir aux funérailles et d'un représentant du Maire. Un registre est tenu en mairie.

➤ REPRISE DES CONCESSIONS

Une procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon a débuté en 2015. De nouveaux procès verbaux vont être établis pour constater que l'état d'abandon perdure.

Ces procès verbaux feront l'objet d'un affichage.

Le conseil municipal sera ensuite saisi pour décider ou non de la reprise de ces concessions.

En cas de reprise, l'emplacement est « retrouvé », c'est-à-dire que la tombe doit être dégagée et les restes exhumés.

➤ COLUMBARIUM

Une commande a été passée auprès d'une entreprise de maçonnerie, en octobre dernier, pour la réalisation de 6 nouvelles cases au Columbarium. Le mauvais temps n'a pas permis à l'entreprise retenue de réaliser ces travaux.

Pour procéder à ces travaux très sensibles une consultation d'entreprises devra être organisée, un choix fait quant au prestataire, au nombre de concessions à récupérer chaque année.

Les concessions ainsi récupérées pourront alors être à nouveau vendues.



NAUTISME :
LA DOUBLE DE NORMANDIE

RETROSPECTIVE 2019

FÊTE DU PORT

CONCERTS ÉTÉ 2019

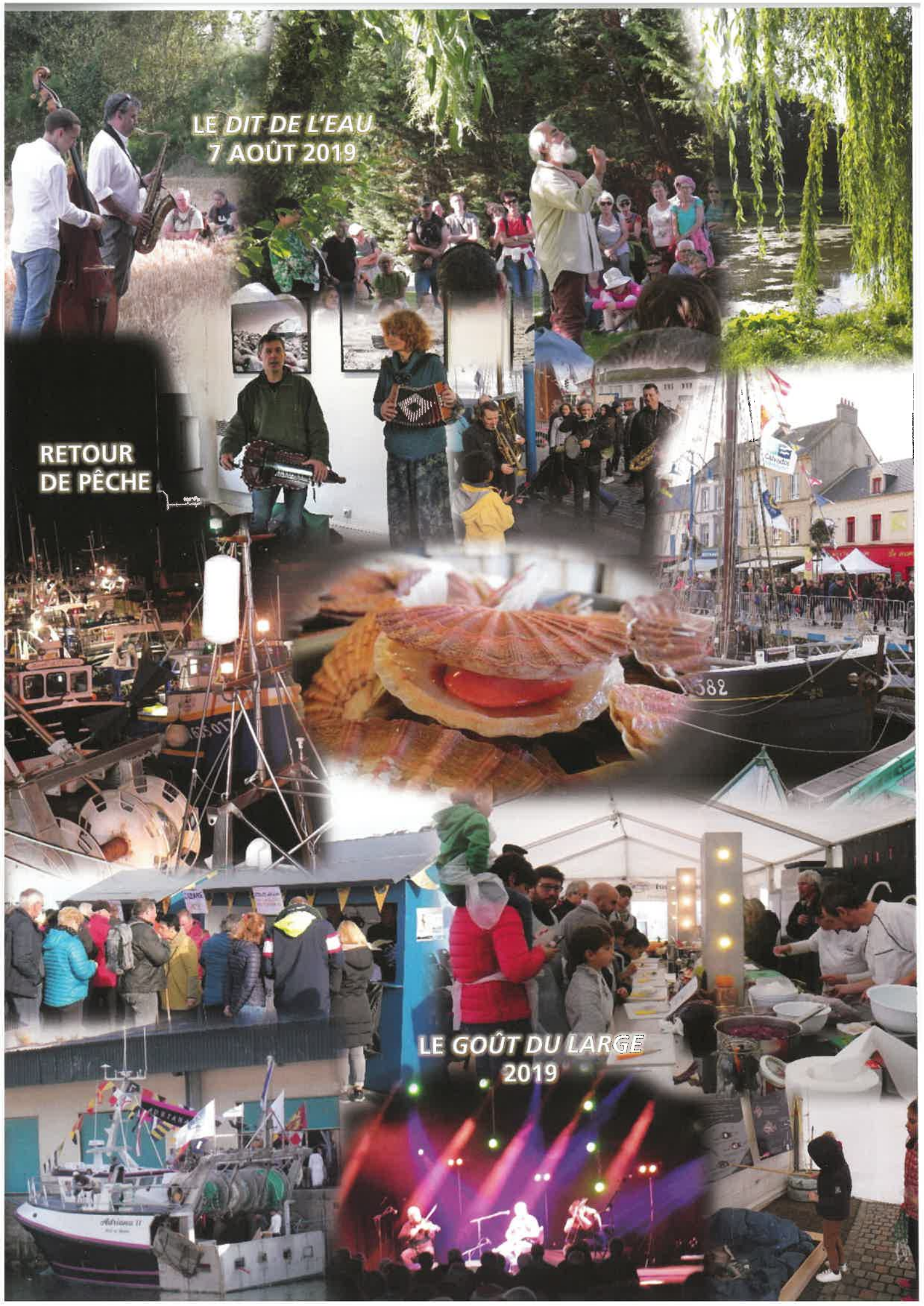
7 JUIN 2019

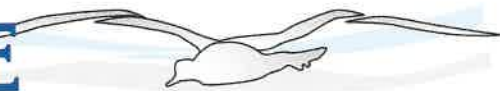


LE DIT DE L'EAU
7 AOÛT 2019

RETOUR
DE PÊCHE

LE GOÛT DU LARGE
2019





FÊTES ET CÉRÉMONIES

➤ LE REPAS DES ANCIENS ➤ LES MARCHÉS DE NUIT ET LES FEUX D'ARTIFICE

Les aînés de la commune ont été invités à partager un moment de convivialité autour d'un repas le dimanche 6 octobre dans la salle des fêtes rénovée. 175 personnes étaient présentes.

Les marchés nocturnes ont animé les quais pendant la saison estivale. Ils ont débuté le vendredi 12 juillet et se sont terminés à la fin du mois d'août.

Pour la 13^{ème} année consécutive, l'Office de tourisme a organisé, chaque vendredi du 19 juillet au 23 août, un feu d'artifice sur la Tour Vauban.



➤ LA FÊTE DU PORT

Bayeux Shopping a organisé la 7^{ème} Fête du Port le 28 juillet.

De nombreuses animations étaient programmées : balades en vieux gréements, stand de maquillage, courses de pirates, concert et, bien sûr, les trois courses de garçons de café !

Partenaire de l'événement, la commune a apporté à l'association une aide technique et matérielle, tout en participant à l'animation de la journée avec l'organisation des courses de pirates.

➤ ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Depuis 2017, à l'occasion du Forum des Associations, les nouveaux habitants ont été accueillis et invités à découvrir le monde associatif, les activités proposées aux enfants et aux jeunes par le service animation de la commune, les expositions et visites organisées par le centre culturel.

Ce moment d'échange et de convivialité est très apprécié de tous.



➤ RÉCITAL DE CLAIRE DÉSERT & FLORENT BOFFARD

Résidents de Port-en-Bessin-Huppain, les pianistes de grande renommée, Claire Désert et Florent Boffard, ont spontanément proposé de mettre leur talent au profit de la commune à travers la station SNSM. C'est ainsi qu'ils ont donné, le 17 août dernier, un magistral récital qui a enchanté les nombreux mélomanes venus les écouter.



➤ SPECTACLES PROPOSÉS PAR L'A.D.T.L.B.

L'ADTLB a proposé, le mardi 1^{er} octobre, un concert de l'ensemble vocal de la cathédrale de Francfort (Allemagne) dont la notoriété dépasse les frontières de sa région d'origine.





LA VIE DE LA COMMUNE

> 7 JUIN 2019

Comme chaque année, c'est avec émotion que la commune a célébré ses libérateurs. Pour le 75^{ème} anniversaire du Débarquement, nous avons programmé des cérémonies commémoratives et des animations plus festives.



Le 6 juin, l'**Association du 47 Royal Marine Commando** a invité les randonneurs à participer à la marche annuelle entre Asnelles et Port-en-Bessin-Huppain.

Cette année, les marcheurs ont été accueillis à la salle des fêtes où ils ont écouté le récit de la prise de Port-en-Bessin et de l'établissement du port pétrolier.

Plusieurs cérémonies britanniques ont eu lieu le matin du 7 juin. Attentifs, les enfants de 3 classes de l'école Paul Émile Victor ont rendu hommage aux vétérans présents en récitant, au Jardin du Souvenir, des poèmes sur la liberté.

L'après-midi fut plus festif. De très nombreux spectateurs se sont rassemblés le long des quais pour assister au défilé des 250 véhicules militaires historiques et applaudir les reconstituteurs.

Nous avons également pu profiter d'une remarquable parade musicale du Band of the Royal Marines de Portsmouth, l'un des plus anciens ensembles des services royaux britanniques.



Miss Paramount, Fiona Harrison et Paul Marsden, et notre chorale portaise ont, quant à eux repris, pour le plus grand plaisir de tous, des chansons des années 40.



> DDAY PANORAMA

Pour rendre hommage aux jeunes hommes venus libérer notre territoire, nous avons choisi d'exposer le DDay Panorama de Jo Struyven, de juin à novembre. Cette installation a été très bien accueillie par les nombreux touristes et Normands.

Ces derniers étaient en effet très curieux de découvrir les images de leur littoral vu de la mer. Le panorama a fait l'objet de l'édition d'un livre en vente à l'office de tourisme.

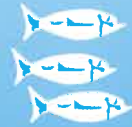
> LA DOUBLE DE NORMANDIE



Le 28 août en fin de journée, nous accueillions les 17 voiliers qui participaient à La Double de Normandie.

Cette régata, organisée par le centre nautique Paul Vatine du Havre, se déroulait sur six jours dans la baie de Seine. Une fois arrivés au port, les équipages ont été reçus à la salle des fêtes, mise à leur disposition pour l'occasion, avec un pot d'accueil pendant lequel une coupe a été remise au vainqueur de l'étape.

Le lendemain matin, ils repartaient vers Saint-Vaast-La-Hougue.





➤ LE DIT DE L'EAU

Le mercredi 7 août, nous avons programmé une promenade spectacle proposée par l'association Le Dit de l'Eau sur le thème de l'eau à la source de la victoire.

Plus de cent personnes ont participé à ce début de soirée dépaysant et enrichissant. Pendant cette balade insolite, les promeneurs se sont interrogés sur la fragilité des eaux et de la biodiversité;



Lors des différentes étapes, ils ont voyagé à travers des contes et se sont laissés bercer au son d'un remarquable quintet de jazz. Le cadre idyllique des paysages des falaises portaises au soleil couchant et la météo clémente ont largement contribué au succès de cette soirée qui s'est terminée par un concert de jazz le long des quais. Nous prévoyons de renouveler ce partenariat avec Le Dit de l'Eau au cours de l'été prochain.

➤ LE GOÛT DU LARGE 2019

Fréquentation record pour cette 16^{ème} édition du Goût du Large qui a rencontré un vif succès. Bénéficiant d'un week-end prolongé, les visiteurs ont envahi les quais et la halle à marée dès le samedi matin et jusqu'au dimanche soir.

Outre les ventes de coquilles Saint-Jacques et de poissons de nos côtes, il y a eu beaucoup d'animations tout au long du week-end.

Fly'in Chef et *Normandie Fraicheur Mer* se sont associés pour faire vivre l'espace culinaire et y donner astuces et informations sur les poissons bons plans. Les enfants ont joué dans le village des moussaillons.

Six groupes de musique se sont produits sur la scène du festival Musique sous les Embruns. Cette année, l'ambiance était très celtique sous le chapiteau. Les cabanes de dégustation ont été prises d'assaut. Les visiteurs ont également admiré les magnifiques photos de Saint Pierre et Miquelon réalisées par Grégory Pol.



➤ RETOUR DE PÊCHE

Organisée en étroite collaboration avec l'Office de tourisme de Bayeux Intercom, l'animation « Retour de pêche » proposait d'assister, dans la magie de la nuit, au retour commenté de la flottille de coquillards.

Malgré la météo chagrine, les spectateurs ont répondu présents lors des deux soirées-tests, les 12 et 26 décembre. Près de 550 personnes au total se sont ainsi réunies pour écouter le très vivant commentaire d'Aurore Lecollier, guide au centre culturel, et former une véritable haie d'honneur le long du quai Letourneur.

Expérience réussie donc, et qui sera probablement reconduite en 2020.



➤ ILLUMINATIONS DE NOËL

LES LAURÉATS POUR L'ANNÉE 2019 SONT :

- M. BERNARD Jean-Jacques
- M. COLLEVILLE Jean-Paul
- M. DESERT Olivier
- M^{me} HOUEL Françoise
- M^{me} LECORNU Marie-Christine
- M. LEFRANC Pierre
- M. MADELAINE Thierry
- M. MARIE Jacques
- M. MARIE Patrick
- M. MARION Daniel
- M. POITEVIN Gérard

Coup de cœur de l'année :

M. RESTOUS Frédéric

JEUNESSE ET SPORTS



Gruppe SAMBOR – Été 2019

Activités manuelles, sportives, artistiques, sorties et mini camp ont été proposés aux jeunes.

L'équipe d'animation composée d'une quinzaine d'animateurs, professionnels et volontaires, s'efforce de proposer un programme riche et innovant pour le plus grand plaisir des jeunes.



➤ CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

9 semaines d'ouverture pour cette année 2019 : 1 semaine en Février, 1 semaine au Printemps, 6 semaines l'été et 1 semaine à la Toussaint.

Le Centre de Loisirs a accueilli environ 220 jeunes, de 4 à 17 ans, tout au long de l'année 2019.

Nous avons connu un record de fréquentation sur toutes les périodes de l'année, preuve que le centre de loisirs fait l'unanimité du côté des enfants et de leurs parents.



POUR CONTACTER LE SERVICE JEUNESSE :
02 31 21 71 40
ou 06 62 46 95 74
ou clsh.portenbessin-huppain@orange.fr

➤ SÉJOUR À LA NEIGE

Encadrés par Cyril VICQUELIN, Thomas TANQUEREL, Élisabeth VICQUELIN et Louis CIFFROY, 28 jeunes prendront part au voyage dans le but de découvrir la montagne, les joies de la glisse et de la vie en collectivités.



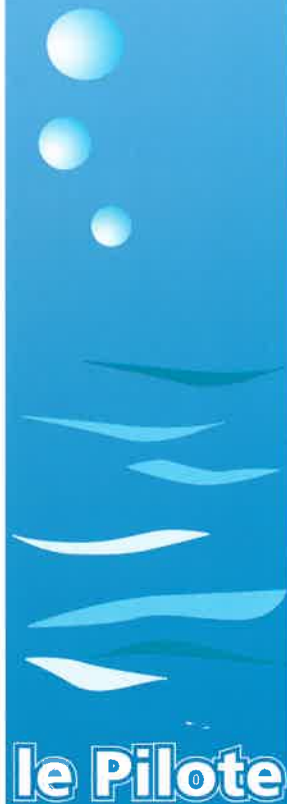
Royal Kids

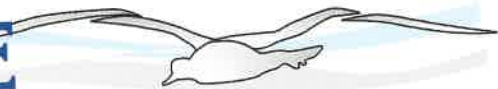
Depuis septembre, les jeunes et leurs parents se mobilisent à travers différentes actions d'autofinancement (Goût du Large, lotos, grille de tombola, ...) afin de réduire le coût du séjour.

De nombreuses activités sont prévues sur place : snake gliss, piscine, visite ferme, découverte biathlon, soirée bowling, sortie raquettes, ... afin de faire vivre aux jeunes un séjour inoubliable.



Séjour à la neige 2019





➤ LOCAL JEUNES

Pendant cette année 2019, ce sont plus de quarante jeunes qui ont côtoyé notre structure. L'engouement pour le Local Jeunes reste intact et c'est devenu un endroit incontournable pour les adolescents portais.

Cette année, nous avons organisé 36 soirées (18h/21h), avec un programme riche et varié : raclette, karaoké, barbecue, crêpes party, halloween, Noël... ou sorties à l'extérieur : bowling, match professionnel de Football, de Handball et Basket-ball, patinoire, plage, Orange Bleue, laser game, théâtre ou cinéma,

La structure accueille les adhérents deux fois par semaine :

Atelier d'aide aux devoirs : tous les mercredis de 17h30 à 18h30.

Accueil de jeunes : tous les vendredis de 18h à 21h.



Pour l'année 2020, renseignements et inscriptions :

Thomas TANQUEREL, Animateur 02 31 21 71 40
thomas.tanquerel@portenbessin-huppain.fr

Service Jeunesse Port en Bessin-Huppain

➤ OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

• Semaine du Sport

Le programme proposé cette année était le suivant : sport de raquette, sports collectifs, randonnée VTT, journée au stade Malherbe, patinoire et match de basket à Mondeville.



• Randonnées pédestres OMS

La section randonnée pédestre de l'OMS a conclu sa saison par une visite à Paris et, plus précisément la Sainte Chapelle et le Sacré Cœur, après une année bien remplie par 10 sorties avec un menu pouvant satisfaire les plus gourmands de nos fidèles adhérents : Villedieu-les-Poêles, Cherbourg, Cerisy-belle-étoile, Caen, Avranches/Genets, Grandcamp/Utah Beach, Dinan/Saint Malo, Saint-Vaast, Ver/Creully et Paris.

Au total, 427 personnes ont participé aux 10 destinations proposées au cours de l'assemblée générale de la section, soit une augmentation de 64 % par rapport à 2018, débouchant sur une moyenne de 42 personnes par sortie, et un pic de 52 pour Paris.



Rendez-vous est déjà pris pour la saison 2020, dont le calendrier sera dévoilé au cours de l'A.G. de février.

Après cinq années d'existence, le nombre d'adhérents est passé de 9 en 2015, à 39 en 2019, en précisant

cependant, que 31 autres personnes ont participé épisodiquement aux 10 sorties.

• Tournoi de Volley

14 équipes inscrites réparties en 2 poules de 7 équipes. 9 matchs par équipes sur les 2 soirs.

Le même nombre d'équipes que l'année dernière. Un merci aux associations de la commune qui ont joué le jeu en s'inscrivant. Il serait intéressant de retrouver quelques équipes de plus pour l'année prochaine.



• Forum des Associations

Les associations ont exposé le vendredi 7 septembre après-midi.

OMS – ES PORTAISE – ENTENTE PORT/BAYEUX – UNC – TENNIS CP – BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS – CORMORANS – PÉTANQUE PORTAISE – LOCAL JEUNE SÉJOUR NEIGE – CENTRE CULTUREL – CLUB DES ROSES – OMS RANDONNÉES – JOLIE BRISE – APEI.

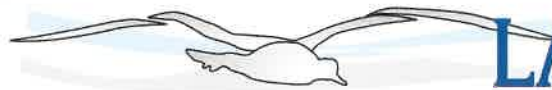
• Le Port en Foulées

Cette année, la 10^{ème} édition du Port en Foulées rassemblée 250 coureurs dont 30 jeunes.

Déçu par la faible participation des jeunes portais, le comité d'organisation réfléchit à une nouvelle organisation qui devra permettre une participation massive des scolaires et des membres des associations de Port-en-Bessin-Huppain.



Bien ancré dans le calendrier de courses hors-stade, nous sommes ravis d'accueillir chaque année des coureurs venant des 4 coins de Normandie pour découvrir notre commune.



ARCHÉOLOGIE

➤ LES FOUILLES DU MONT CASTEL - Résultats 2019

Comme chaque année depuis cinq ans, le site du Mont Castel fait l'objet de fouilles archéologiques programmées à la fin de l'été, en septembre.

Cette année la fouille a concerné l'étude des abords du rempart, à proximité de l'habitat de l'âge du Bronze. C'est dans ce secteur qu'a été mis au jour, l'an dernier, un dépôt daté d'environ 1 000 avant notre ère, comportant une trentaine d'objets en bronze mis en stock dans un vase en céramique. Ce dépôt conservé dans son intégralité est une découverte de premier plan au niveau national puisqu'intègre et en contexte. Au sein de l'habitat de la même période, un lot d'objets métalliques a été exhumé lors de la fouille. Il s'agit d'une vingtaine de restes métalliques composés d'épingles, de fragments de lingot, de restes d'épées, de fragments de haches à douille et de deux haches à ailerons ainsi que d'une lame présentant un dos (couteau ?).



De la même manière que le dépôt principal de Port-en-Bessin découvert au 19^e siècle (conservé et présenté au Musée de Normandie à Caen) et de celui mis au jour en 2018 puis 2019, cet ensemble peut être attribué au XI^e-X^e siècle avant notre ère.

Pour l'époque gauloise (entre 100 et 40 avant notre ère), l'année 2019 a été marquée par la première phase d'étude de la porte du site. Celle-ci est placée à la frontière communale entre Port-en-Bessin—Huppain et Commes (un fait suffisamment important puisque cet accès est pérennisé dans le parcellaire actuel). La porte est construite à l'extrémité d'une rampe qui permet de monter sur le Mont Castel, elle est délimitée par deux murs en pierre sèche et était maintenue par des montants fondés dans de profondes fosses d'implantations de plus de 1,70 m de profondeur. L'étude de ce secteur va se poursuivre en 2020.



La porte du site fortifié du Mont Castel en cours de fouille, les fosses circulaires ont servi à tenir les montants d'une porte en bois, cf. O. Morin

Proposition de restitution d'une porte du même type que celle du Mont Castel, DR



Enfin une fosse a livré les restes d'un petit cheval appartenant à la cavalerie gauloise ou romaine. L'animal est couché au fond de cette fosse sur le flanc droit, tête au sud, le corps occupant la moitié septentrionale de la fosse, le dos étant en contact étroit avec la paroi. Il s'agit d'un étalon d'environ 7 ans. Sa stature estimée à partir des os des membres, est comprise entre 1,28 et 1,43 m, la moyenne étant de 1,35 m.



Fouille d'un cheval dont la bouche présente les traces d'un mors, cf. C. Marcigny

Ce type de sépultures est assez répandu en Gaule, à diverses phases de La Tène. Parfois associées à des restes humains, certaines de ces inhumations renvoient manifestement à des pratiques rituelles, alors que d'autres, notamment celles où des matières premières (peau, tendons ou viande) ont été récupérées, peuvent résulter d'autres circonstances. Lorsque le contexte est connu, il apparaît que beaucoup de ces découvertes sont localisées en dehors de sites d'habitat, ce qui n'est pas le cas ici, où ce dépôt n'est pas sans rappeler celui des quatre chiens fouillés en 2017.

L'année 2020 devrait être la dernière année de fouille sur le site. Il restera alors à concevoir un retour vers le public via une exposition et un ouvrage de synthèse.

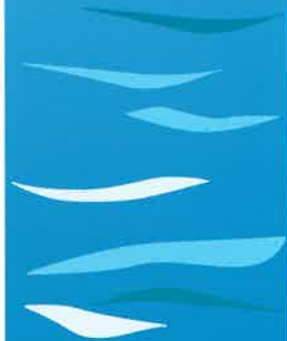
Nous recherchons toujours des bénévoles pour le chantier qui ouvrira en septembre 2020. Il suffit juste de contacter les responsables de la fouille :

cyril.marcigny@inrap.fr ou lefort.anthony@sfr.fr

Le site a fait l'objet d'un reportage sur France Culture, podcast disponible sur :

<https://www.franceculture.fr/emissions/carbone-14-le-magazine-de-larcheologie/carbone-14-tiens-tiens-tau-ras-du-romain-des-legions-romaines-pacificatrices-a-port-en-bessin>

Anthony Lefort, Cyril Marcigny et Patrice Meniel
Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, CNRS



le Pilote

INFORMATIONS DIVERSES



➤ PISCINE INTERCOMMUNALE

Ouverte depuis la fin juin, elle offre aux habitants et aux touristes les activités suivantes : natation, fitness, un univers conçu pour les enfants et un espace bien-être pour un moment de détente.

Des tarifs réduits sont proposés pour les habitants de l'Intercom.



➤ MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

« Les 7 lieux », Médiathèque Intercommunale, a ouvert ses portes le 2 février 2019.

L'objectif est clairement de permettre à chacun d'accéder à l'ensemble des activités proposées.



Ainsi pour emprunter des documents, les habitants de Bayeux Intercom choisissent eux-mêmes le montant de leur cotisation ce qui signifie que chacun contribue selon ses moyens ou ses envies...

L'adhésion peut donc être gratuite sans totalement soustraire des recettes nécessaires à la collectivité. C'est une formule originale comme l'ensemble des prestations offertes aux 7 Lieux.



INFORMATIONS DIVERSES

➤ LA FIBRE OPTIQUE

À l'image de l'arrivée de l'électricité ou du gaz dans nos maisons, l'Internet très haut débit modifie profondément nos modes de vie. Grâce à la fibre optique, les services TV, Internet, téléphonie sont plus performants ... et les nouveaux usages multimédia toujours plus consommateurs de débit !

Le réseau public Fibre Calvados-Normandie est ouvert à tous les opérateurs/fournisseurs d'accès internet (FAI). Pour raccorder votre logement et bénéficier de l'Internet très haut débit, vous devez souscrire un abonnement auprès d'un opérateur déjà présent sur Fibre Calvados-Normandie. L'opérateur/fournisseur d'accès à Internet devient alors votre unique interlocuteur.



À QUAND LA FIBRE CHEZ MOI ?

Pour savoir quand votre logement sera éligible, rendez-vous sur le site de Fibre Calvados !

Comment se raccorder à la fibre ?

<https://www.calvados.fr/contents/fiche/fiches-aide--services/testez-votre-eligibilite-a-la-fi.html>



➤ LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

ATTENTION !
N'intervenez pas vous-même sur les nids de grosse taille.

Afin de prévoir le dispositif 2020 et recenser de façon précise le nombre de nids sur le département, continuez à signaler vos nids (même inactifs) à l'accueil de la mairie.
Pour en savoir plus : www.fredonbassenormandie.fr



➤ LES GOÉLANDS

Pour l'année 2019, d'après les observations du GONm, la population de goélands argentés ayant niché à Port-en-Bessin-Huppain était d'au moins 164 couples.

113 nids ont été traités et au moins 33 couples ont produit des poussins.

Il est recommandé que les opérations de stérilisation sur les zones industrielles ou portuaires soient évitées afin que celles-ci servent de pôle attractif pour les goélands. Les oiseaux sont ainsi concentrés dans une seule zone et cela évite un déplacement vers les habitations.

RAPPELS :

- Ne nourrissez pas les oiseaux.
- Conservez les déchets dans des sacs et des conteneurs fermés et ne les sortez que les jours de collecte.
- Maintenez vos toits et terrasses propres.
- Laissez les œufs en place.
- Signalez les nids mais ne les détruisez pas.
- Protégez vos toits avant la nidification.



Des sacs sont à votre disposition GRATUITEMENT à la mairie, quai Félix Faure, à l'Office de Tourisme, avenue Maréchal de Tourville et à la mairie de Huppain.

Adoptez une attitude responsable en ramassant les déjections canines de vos animaux et contribuez ainsi à l'amélioration de notre cadre de vie.

STOP aux incivilités
JE SUIS RESPONSABLE DE MON CHIEN
JE RAMASSE
AIMER sa ville, c'est la RESPECTER
68 € d'amende pour le maître

le Pilote

INFORMATIONS DIVERSES



➤ RAMASSAGES DES ORDURES MÉNAGÈRES

Un calendrier est à votre disposition en mairie. Les jours de collecte restent inchangés, le lundi et le vendredi matin. Il faut toutefois veiller à sortir les bacs ou les sacs la veille. Les sacs jaunes doivent être posés sur le bac ou à côté.



www.seroc-bayeux.fr

➤ DÉCHÈTERIES DU SEROC : ÉVOLUTION AU 01/01/2020

LE NOMBRE DE PASSAGES

Le SEROC fait évoluer le règlement intérieur des déchèteries de son réseau. Depuis le 1^{er} janvier 2020, les apports des particuliers sont gratuits dans la limite de 25 passages à l'année, toutes déchèteries confondues, hormis les déchets d'amiante. Au-delà de ces 25 passages, il sera facturé 5 € quel que soit l'apport.

RAPPEL DES CONSIGNES

La carte est obligatoire pour tout accès en déchèterie ainsi qu'une pièce d'identité. Le SEROC rappelle également que chaque usager doit respecter les instructions de l'agent d'accueil, ainsi que le règlement intérieur. Les règles de courtoisie et de circulation sur les sites sont également de mise.

LA BENNE 'TOUT-VENANT'

La benne « tout-venant » est l'une des bennes sur les déchèteries qui se remplit la plus vite. C'est aussi la seule dont le contenu n'est ni trié, ni recyclé. Tout ce qui est déposé dans cette benne est directement enfoui. Pour y remédier, chaque usager doit veiller à bien trier !



➤ SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

En 2019, d'importants travaux de réparation ou remplacements d'équipement ont eu lieu sur les ouvrages du syndicat. Ce fut le cas sur les stations de pompage situées à MAISONS.

- Sur la station n° 1, le débitmètre, le disjoncteur et l'hydrojecteur ont été remplacés.
- Sur la station n° 2 un groupe de pompage, le surpresseur de chlore, une sonde de niveau et un compteur ont été remplacés.
- Pour le surpresseur de HUPPAIN le variateur de pompe a été changé sur les deux pompes. Le montant total de ces travaux s'élève à la somme de 26 271.00 €.

En plus de gérer la production et la distribution d'eau potable, le SMAEP avec BAYEUX INTERCOM, mène des actions pour préserver la qualité et la ressource en eau.

RAPPEL FACTURATION

Le syndicat facture aux abonnés la **consommation d'eau uniquement**. En mai, chaque année, c'est la location du compteur qui est facturée. La consommation d'eau est relevée par le fontainier au cours du dernier trimestre et facturée chaque fin d'année.

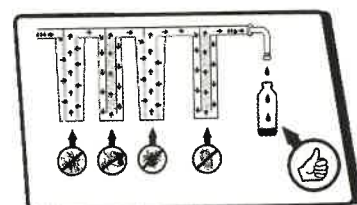
Vous recevez par ailleurs deux autres factures de BAYEUX-INTERCOM du service de l'eau et de l'assainissement **pour la part assainissement uniquement**. En mai, une première facture avec le solde du montant réellement consommé l'année précédente et une seconde facture sur une consommation estimée en fin d'année.



En cas de fuite constatée sur le réseau uniquement vous pouvez joindre le service d'astreinte au numéro :

06 85 78 77 64

Ce numéro figure sur vos factures, dans l'agenda communal et dans l'horaire des marées.



L'eau est analysée tous les mois. Le résultat des analyses est affiché en mairie.

le Pilote



PORT-EN-BESSIN pendant la 2nde Guerre mondiale (1^{ère} partie)

En cette année qui marque le 75^{ème} anniversaire du débarquement, il est intéressant de revenir sur les années noires qui ont précédé l'événement pour tenter de rendre compte de la vie quotidienne à Port-en-Bessin de 1939 à 1945.

Le registre des délibérations du conseil municipal a servi de base à cette enquête enrichie de plusieurs témoignages retrouvés notamment à travers deux documents fournis l'un par Jean-Luc Queguiner (« *La mémoire reconquise* » film de Denis Gehanne, 1994, avec les témoignages de Camille Rousseville, Roger Colleville, Raymond Marie, Jeanne Terrier et Clément Blaie), l'autre par Agnès Durand (« *Projet éducatif du Collège de Trévières en 1994* », témoignages de Jean et Yvette Durand). D'autres témoignages pris dans les documents répertoriés à la fin de cet article ont aussi servi à écrire ce récit.



➤ SEPTEMBRE 1939 - JUIN 1940

Le 9 juillet 1939 est un jour de fête à Port-en-Bessin. Ce dimanche a été choisi par l'évêque pour la Bénédiction de la mer. Cependant les préoccupations internationales sont évidentes si l'on regarde le journal que tient le Dr Bernard, maire de Ryes : un des articles de la Une est consacré à Churchill qui ne ménage pas alors ses critiques face aux ambitions d'Hitler. Mais Port vit encore un été calme.

Dans la nuit du 1 au 2 septembre 1939, après l'invasion de la Pologne par Hitler, les affiches pour aviser la population de la mobilisation générale et des réquisitions indispensables sont placardées dans toutes les villes de France. Le 3 septembre à 17 heures, quelques heures après l'Angleterre, la France déclare la guerre à l'Allemagne. L'armée se positionne de façon défensive derrière la ligne Maginot. Commence alors « la Drôle de guerre ».

À Port, la dernière réunion du conseil municipal a eu lieu le 7 août 1939. Il faut attendre le 20 octobre pour que le maire Pierre-Henri Taussac réunisse de nouveau ce conseil qui a été élu en 1935 et qui restera en place jusqu'à la Libération : la commune ayant moins de 2 000 habitants ne subit pas la loi du 16 novembre 1940 remplaçant les conseils par des corps nommés par le Préfet.



Pierre-Henri Taussac est né en 1875 en Dordogne, à Terrasson. Le 17 janvier 1911, il achète le fonds de commerce de charbon, briquettes, ciment et accessoires précédemment exploité par René Paul François Lefèvre à Port-en-Bessin.

Au début c'est charbon et matériaux de construction (brique et tuile) puis il développe le commerce du mazout au fur et à mesure de l'évolution des bateaux. Ainsi, si en 1916 il fait acheminer à Port un grand trois-mâts de charbon, en 1930 il fait accoster le premier bateau-citerne (350 000 litres de mazout) ce que l'écho du Bessin du 26 décembre 1930 signale comme un progrès.

Dans les délibérations, il n'est jamais fait allusion à un état de guerre car il est interdit de porter tout jugement sur les événements mais, à travers les lignes, on peut se rendre compte d'une situation particulière lorsqu'il est fait mention de nommer « un aide au secrétaire de mairie vu le travail intensif occasionné par les circonstances actuelles ».

À partir de **janvier 1940**, le manque de nourriture commence à se faire sentir. Les difficultés de ravitaillement, en ce début de conflit, sont dues aux réquisitions de vivres pour les armées et de fourrage pour les chevaux qui entraînent pour les agriculteurs l'obligation de vendre leurs bêtes qui ne peuvent plus être nourries. À cela s'ajoute la diminution des récoltes et de la production industrielle et artisanale du fait du manque de main-d'œuvre vu la mobilisation générale.

Un exemple tout à fait significatif : dans le Calvados, dans le secteur de la boulangerie, 700 patrons et ouvriers qualifiés sur 800 sont mobilisés. De plus, l'hiver 1939-1940 est très rigoureux.

Le Conseil municipal décide donc, dans un premier temps, d'accorder une assistance en pain à 12 familles. Puis le **17 mai 1940**, la population est recensée pour l'établissement de cartes de pain. Le Bureau de Bienfaisance distribue pain et viande aux indigents.

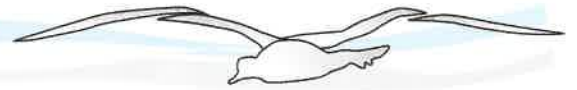
Sur le front, les événements se sont précipités : le **10 mai 1940**, les Allemands ont entamé une offensive foudroyante à travers la France après les mois d'attente de la « Drôle de guerre » repoussant puis encerclant les armées alliées.

Le 30 mai, 18 chalutiers portais, soit 79 marins pêcheurs, participent à l'évacuation de Dunkerque. C'est l'opération **Dynamo** organisée depuis Douvres : il s'agit d'évacuer par la mer, sous les bombardements allemands, les troupes alliées retranchées dans la ville de Dunkerque encerclée. Les petits bateaux de pêche sont des cibles beaucoup moins visibles que les gros bâtiments et peuvent ainsi éviter plus facilement les tirs allemands. Ils vont alors être réquisitionnés pour effectuer d'incessants va-et-vient entre les côtes françaises et anglaises au péril de leur vie : certains, comme Romain Durand, effectuent jusqu'à trois allers-retours. André Delain ajoute « *Et ils ont assuré les derniers l'évacuation du Havre sous les bombes* ».

Marcel Thomine, blessé au cours de ces opérations de sauvetage, meurt dans un hôpital anglais et Jules Vingtrois doit être amputé d'une jambe.

Le 14 juin, les troupes allemandes défilent dans Paris. Le **20 juin 1940**, elles occupent Port-en-Bessin. Deux jours plus tard, le maréchal Pétain signe l'armistice avec l'Allemagne. Devant l'avance allemande, les populations fuient : c'est l'exode qui lance sur les routes les civils affolés. L'abri Thomas Lemonnier sert de refuge aux populations de passage, et des familles portaises offrent d'en héberger certaines. Dans la grande maison de Jeanne Terrier, rue





Nationale, plus de 80 personnes seront hébergées durant cette période, dont « un notaire, logé dans une toute petite pièce avec tous ses dossiers » se souvient-elle en 1994.

➤ L'OCCUPATION ALLEMANDE

Des bâtiments sont réquisitionnés pour l'installation des troupes d'occupation notamment le préventorium sur la place Gaudin, l'immeuble Stella Maris des Sœurs St Vincent de Paul et l'abri Thomas Lemonnier qui devient le centre administratif allemand. La Kommandantur s'installe dans la maison contiguë à l'abri, puis dans la cité St Sébastien évacuée.

D'après le traité d'armistice conclu en juin 1940 c'est l'État Français qui doit subvenir aux « frais d'occupation » de l'armée allemande et le maire est tenu pour responsable de toutes les infractions aux décisions prises par l'occupant.

Dans le même temps, Port passe à l'heure de l'Europe centrale, l'heure allemande : il faut avancer les horloges d'une heure.

Dans toutes les zones occupées, la pénurie s'amplifie du fait des réquisitions allemandes, du blocus des côtes, de l'absence des hommes prisonniers de guerre, du manque de matières premières, des difficultés de transport entre les régions ... Le rationnement des produits de première nécessité (pain, viande) est institué.

À Port, cette pénurie est accentuée du fait de la réquisition des chalutiers par les Allemands. En effet, ayant décidé de débarquer en Angleterre (**opération Seelöve**), ils s'en servent pour faire des exercices, la préparation des troupes allemandes pour ce débarquement étant très minutieuse. La vie devient difficile : plus de bateaux, plus de revenus. Il faut trouver de quoi se nourrir. Les Portais cherchent tout moyen de subsistance en se faisant embaucher notamment dans les fermes. L'appoint de nourriture est fourni par la pêche aux moules sur le rocher et le braconnage. Cependant, le projet allemand de débarquement prend du retard devant l'échec des bombardements en Angleterre.

Les chaloupes qui ne sont pas réquisitionnées partent souvent à la pêche à la voile car il y a peu de carburant. Lorsque le journaliste du Petit Journal demande à André Delain, fin septembre 1940, si les pêcheurs souffrent du manque de carburant, il répond : « Nous l'obtenons au compte-goutte... Mais ce qui nous fait défaut, c'est l'huile. Songez que nous recevons un litre d'huile pour cent litres de gas-oil. ».

Les embarcations ne peuvent pas aller à plus de 3 miles des côtes et sont surveillées même à bord par un soldat allemand. Le nom de chaque chaloupe qui sort est noté et son retour est contrôlé ainsi que la quantité de poissons pêchés qu'il faut déclarer, pas toujours au kilo près si on en croit les témoins interrogés !

Les Portais sont aussi réquisitionnés. Ainsi, le frère de Camille Rousseville passe 4 ans dans une ferme où il doit dormir avec les chevaux. Clément Blaie est envoyé quelques temps à Évreux pour aider à la construction d'un terrain d'aviation puis garde les vaches pendant un an.

Le conseil municipal tente de faire ce qu'il peut pour aider la population. Le **19 novembre 1940**, il réclame aux autorités allemandes la libération de Charles Hommet, entrepreneur de peinture, la commune étant dans l'incapacité d'aider sa femme paralysée à élever ses 7 enfants avec les 450 francs alloués par la Préfecture.

Charles Hommet a été arrêté le 2 juin 1940, avant l'arrivée de l'occupant, comme « propagandiste communiste » par deux gendarmes français sur décision du préfet du Calvados.

Le 18 décembre 1940 : Le Conseil municipal décide d'accorder 50 francs aux femmes ou aux pères des 23 prisonniers de la commune. De même le 23 mai 1941, une quête est faite par d'anciens combattants pour les colis aux prisonniers à laquelle la mairie ajoute une subvention.

Le 6 février 1942, le maire doit organiser la Défense passive : service chargé d'organiser et de secourir la population civile en cas de bombardement. En attendant qu'un comité soit créé, Gustave Tabourel, Georges Blanlot, André Allard, Joseph Blaie, Louis François et Jacques Marie sont désignés comme brancardiers éventuels.

Mais les problèmes de ravitaillement se multiplient : il faut nommer un nouveau secrétaire adjoint vu l'ampleur du travail au service des cartes de ravitaillement. Il faut aussi acheter un nouveau cheval, les Allemands ayant réquisitionné celui qui servait à l'enlèvement des boues et des immondices.

En juillet, le bilan financier est lourd pour la commune bien que certains fournisseurs aient offert le charbon et les légumes pour la cantine et que la population ait multiplié les dons. Il est donc décidé que l'hiver suivant ne seraient pas acceptés à la cantine gratuite les enfants dont les parents gagnent suffisamment leur vie : il ne devrait plus rester alors qu'une trentaine d'enfants auxquels on pourra ajouter les vieillards sans moyens.

C'est dans ce moment de pénurie et de déficit budgétaire que la commune de Port, comme toutes les communes de France, se voit confrontée à un nouveau problème financier. En effet, le gouvernement de Vichy a pour but de former « l'homme nouveau » qui rendra sa grandeur à la France : un homme sain, sportif et viril. Cette mission est confiée au Commissariat général à l'éducation générale et sportive (CGEGS). Le sport est proclamé « chevalerie moderne ».

Le préfet du Calvados demande donc aux maires en **décembre 1940** de « faire un grand effort pour la formation d'une jeunesse saine, de corps harmonieux et au caractère bien trempé. » avec pour projet « une commune, une école, un stade ». **Le 13 janvier 1941**, le conseil municipal prend bonne note de la demande mais refuse l'idée de création d'un bassin de natation vu la proximité de la mer !

L'affaire va occuper longuement la commune car, outre les problèmes financiers qui apparaissent malgré les quelques subventions du gouvernement, il faut trouver un terrain. Le préfet propose de recourir aux « réquisitions d'usage » et même à l'expropriation pour utilité publique selon la loi du 4 septembre 1941. Affaire très délicate dans une petite commune où tout le monde se connaît. Des pourparlers sont engagés avec Ernest Legallois pour installer le terrain de sport sur ses deux herbages. Mais il refuse de vendre.

De toutes façons, vu les circonstances particulières de la situation géographique de Port, face à la mer d'où peuvent arriver les forces alliées, il y a bien d'autres problèmes à régler.

Le 15 octobre 1942, le maire signale que les Allemands ont évoqué une éventuelle évacuation des habitants du front de mer et explique donc les dispositions prévues à





cet effet. Sont concernées les familles habitant entre le quai Letourneur et les rues Torteron et de la mer et la cour du centre ; ainsi que les familles habitant le Pollet soit 270 personnes. Il faut y ajouter les vieillards et les infirmes (288 personnes) ainsi que le reste des habitants sauf ceux qui seront considérés comme indispensables (160 personnes).

Le maire indique aussi avoir entrepris des démarches auprès de la Kommandantur pour obtenir la réquisition des logements communs et des dépendances non occupées par les troupes afin d'assurer un abri aux familles menacées d'éviction ou à leur mobilier.

À plusieurs reprises la menace d'évacuation de la ville est évoquée. Elle ne sera suivie d'effet que pour la population du Pollet et du front de mer.

Entre le 15 octobre 1942 et le 20 juin 1944, il n'y a que quelques affaires courantes évoquées dans le registre des délibérations.

► PORT-EN-BESSIN DEVIENT UNE FORTERESSE

Après l'entrée en guerre des États-Unis en décembre 1941 et face à la menace d'un débarquement allié, Hitler ordonne la construction d'une ligne de défense tout le long du littoral des côtes européennes : le mur de l'Atlantique, édifié depuis la Norvège jusqu'à la frontière espagnole.

Port-en-Bessin devient une forteresse défendue par des batteries appelées WN (abréviation allemande de Wiederstandnest : nid de résistance, en termes militaires, point d'appui), et par des murs en béton armé de la hauteur d'un étage qui barrent les rues sur le front de mer, pour empêcher tout passage à des troupes qui débarqueraient et à quiconque voudrait se rendre sur les jetées. « *Port était coupé de tout, dit Jeanne Terrier, toutes les rues étaient bouchées, on était comme en prison. Le village était entouré de barbelés : on ne devait pas savoir ce qu'il se passait.* »



Le mur est construit avant la démolition du Pollet puisque la maison des Prigent au pied de la tour Vauban n'est pas encore détruite. Il empêche l'accès à la mer en barrant la rue Michel Lefournier appelé alors « rue de la mer » et fait du quai Félix Faure une voie sans issue en interdisant le passage sur le quai Letourneur.



Le mur qui barre la rue de la mer prend appui sur la maison qui fut celle de Charles Garnier et dont la salle du bas sert alors de cinéma.

Ainsi, la défense allemande de Port-en-Bessin est composée de quatre positions : WN55 sur la falaise d'amont, WN56 pour protéger au sol les jetées et les bassins, WN57 sur la falaise d'aval, WN58 au sud du village.

La position WN55 située en haut de la falaise d'amont, est la plus importante du point d'appui avec plusieurs bunkers, un radar Freya (nom d'une déesse nordique), des tranchées et tobrouks (bunkers individuels utilisés pour la défense d'un point plus important). En contrebas, **la WN56** comprend principalement un mur antichar (les murs qui barrent les rues) et une casemate sous la Tour Vauban assurant un tir de couverture à l'entrée du port.

La position WN57 qui est occupée aujourd'hui par le Mémorial du 47th Royal Marine Commando, s'articule autour d'un bunker d'observation, situé à flanc de falaise, dont le champ de vision très large permet de couvrir une zone allant de Vierville-sur-Mer à Arromanches-les Bains en passant par l'ancien sémaphore de Longues-sur-Mer. La position comprend deux casemates pour canon, un Regelbau 612, (casemate de tir pour canon de campagne), des tobrouks VF58 (postes d'observation) et un encuvement pour Flak de 20 mm (abri pour défense anti-aérienne). La WN57 permet de piloter la WN58 qui ne comprend que des canons de campagne sans structures en dur.

Parallèlement à l'édification de ces défenses, les Allemands décident de détruire tous les bâtiments qui pourraient gêner leur tir : c'est ainsi que disparaissent les maisons du Pollet et la halle aux poissons. Seule la tour Vauban continue à monter la garde. (À suivre)



Any Allard

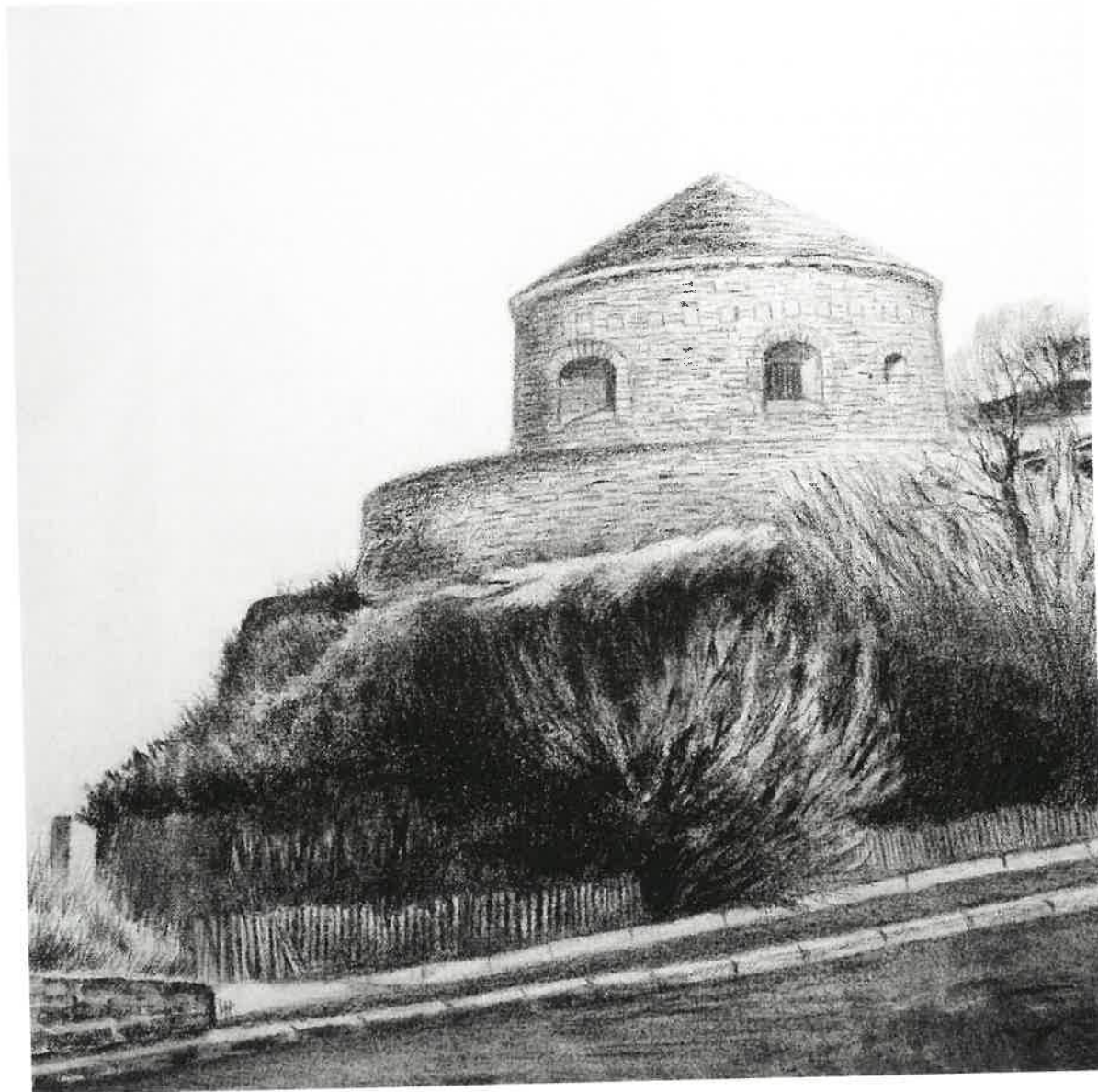
Sources :

- Film de Denis Gehanne, *Port en Bessin : La mémoire reconquise*, juin 1994 : témoignages de Camille Rousseville, Roger Colleville, Raymond Marie, Jeanne Terrier, Clément Blaie.
- Projet éducatif du collège de Trévières en 1994 : témoignage de Jean Durand.
- *Été 44 Bayeux ville-hôpital*, Edition spéciale de la Société des Sciences, Arts et Belles-lettres de Bayeux, 33^{ème} volume – 2004) : témoignage de Bernard Leroux 7 ans en 1944.
- Ph. Oblet : *L'histoire de Port-en-Bessin*
- *Les divisions allemandes en Basse Normandie pendant l'Occupation*, V. Schneider, Annales de Normandie, 2005.
- *Le sport et l'éducation physique sous l'Occupation. Discours et réalité : le cas du Calvados*, Charles Pécout, Annales de Normandie 2005 p. 267-276.
- *Le Petit Journal*, 2/10/1940, interview de André Delain, marin pêcheur, président du syndicat des pêcheurs et directeur de l'école de pêche en 1940.



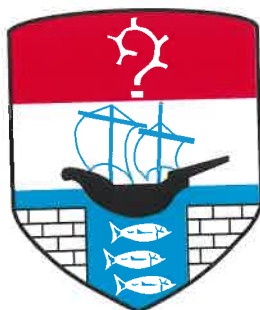
Port-en-Bessin-Huppain

Vu par les artistes



Tour Vauban Port-en-Bessin-Huppain – Lynn Hunter

Mairie de
Port-en-Bessin-Huppain
15, rue Docteur Camille Huet
14520 PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN
Tél. 02 31 21 72 12
Fax 02 31 92 78 31
www.portenbessin-huppain.fr



Mairie annexe
de Huppain
Rue du Bourg
14520 HUPPAIN
Tél. 02 31 21 92 32

Permanence : le lundi 13 h 30 - 15 h